**PARTIR EN APPARTEMENT**

Tu partiras ou tu veux peut-être partir en appartement bientôt ou plus tard. Partir en appartement est une grande étape dans une vie. Il faut bien s’y préparer si l’on veut réussir cette transition dans la vie adulte.

La première étape est de noter tout ce que tu dépenses pendant 2 semaines. Cela t’aidera à constater où tu dépenses ton argent. S’il y a des choses que tu ne paies pas (exemple : ton cellulaire, ta nourriture, la nourriture pour ton animal de compagnie, etc.) Demande à tes parents ou à la personne qui les paient de te dire combien cela coûte. Il se peut que tu n’aies pas toutes ces dépenses.

Voici un tableau qui t’aidera à identifier tes dépenses pendant ces 2 semaines :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Image | Nom de la dépense | Montant Semaine 1 | Montant Semaine 2 |
| C:\Users\ui06\Pictures\cellulaire1 (2).jpg C:\Users\ui06\Pictures\cellulaire2 (3).png | Cellulaire et forfait (divise le montant de ton forfait mensuel par semaine) |  |  |
| C:\Users\ui06\Pictures\jeu video (2).jpg | Jeux Vidéos, téléchargements de musique |  |  |
| C:\Users\ui06\Pictures\depanneur (2).png | Dépanneur |  |  |
| C:\Users\ui06\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.MSO\BD957737.tmp | Transport (Carte opus, taxi, essence, etc.) |  |  |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Image | Nom de la dépense | Montant Semaine 1 | Montant Semaine 2 |
|  C:\Users\ui06\Pictures\animal.png | Animal de compagnie (achat d’un animal, nourriture, litière, jouets, vétérinaire, etc.) |  |  |
| C:\Users\ui06\Pictures\savons.jfif | Pharmacie (produits sanitaires, médicament, pâte à dents, déodorant, shampoing, vernis à ongles, onguent, produits nettoyants, etc.) |  |  |
| C:\Users\ui06\Pictures\fille mode.jpg C:\Users\ui06\Pictures\jeans.jpg | Vêtements et souliers |  |  |
| C:\Users\ui06\Pictures\cinéma.jpgC:\Users\ui06\Pictures\fille sport.png | Cinéma, spectacles ou autres loisirs |  |  |
| C:\Users\ui06\Pictures\café4.jpgC:\Users\ui06\Pictures\boissons.png | Cafés, boissons |  |  |
| C:\Users\ui06\Pictures\Cuisine\repas.png | Repas à la cafétéria ou au restaurant |  |  |
|  | Autres dépenses : |  |  |
| **TOTAL DE TES DÉPENSES** |  |  |

La deuxième étape est de faire ton budget. C’est facile de dire que tu veux partir en appartement, mais as-tu l’argent nécessaire ? Tu dois penser aux revenus que tu as versus aux dépenses que tu auras.

Plusieurs compagnies de transport offrent des tarifs avantageux ou des rabais pour l’accompagnateur des personnes étant en situation d’handicap.

 Pourquoi prendre une assurance habitation :

Avant toute chose, il faut savoir que l’assurance habitation a différentes fonctions. Elle peut vous protéger contre les dommages ou les pertes liées à votre appartement et vos biens personnels, contre les blessures encourues par des personnes qui visitent votre appartement et contre les dommages que vous causeriez accidentellement à l’habitation de quelqu’un d’autre.

Le prix des appartements diffère beaucoup d’un quartier à un autre, d’une région à une autre. N’oublie pas de bien chercher et de comparer.

Un propriétaire ne peut pas t’exiger de donner ton numéro de permis de conduire et son numéro, ta carte d’assurance maladie et son numéro ou ton passeport, par contre il peut te demander de lui montrer un de ces documents pour valider ton identité.

Un propriétaire a la possibilité de recourir aux services d’un bureau de crédit pour vérifier si tu as les moyens de payer l’appartement, il doit toutefois obtenir ton consentement. Tu dois alors lui fournir ton nom, ton adresse et ta date de naissance.

Voici un tableau qui t’aidera à faire ton budget et à savoir si tu peux partir en appartement :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Image | Nom de la dépense | Montant par mois |
| C:\Users\ui06\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.MSO\76037144.tmp | Appartement |  |
| C:\Users\ui06\Pictures\denrées alimentaires.jfif | Épicerie. N’oublie pas que la première épicerie coûte plus chère étant donné que tu dois acheter les condiments de base (huile, sel, poivre, épices, moutarde, ketchup, mayonnaise, etc.). Afin d’économiser, vérifie les spéciaux dans les circulaires.<https://www.circulaires.com/> |  |
| C:\Users\ui06\Pictures\cellulaire1 (2).jpgC:\Users\ui06\Pictures\cellulaire2 (3).png | Cellulaire et forfait (Voici un lien pour trouver le meilleur forfait selon tes besoins)<https://www.planhub.ca/fr> |  |
| C:\Users\ui06\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.MSO\E425EA03.tmp | Internet (Voici un lien pour trouver le meilleur forfait internet selon tes besoins)<https://www.planhub.ca/fr/home-internet> |  |
| C:\Users\ui06\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.MSO\B464DE22.tmp | Hydro-Québec (Voici un lien pour estimer le prix, tu dois avoir l’adresse d’un logement avant)<https://session.hydroquebec.com/portail/fr/web/clientele/estimation-consommation> |  |
| App Vpn Réseau Privé Virtuel - Photo gratuite sur Pixabay | Télévision (achat et forfait) Tu devras donc mettre 2 montants : un pour l’achat du téléviseur et un pour ton forfait si tu en veux naturellement ! Si tu trouves un téléviseur usagé, tu devras le payer en un versement. S’il est neuf, tu peux peut-être faire un paiement mensuel. Attention ! Il y aura des intérêts. |  |
|  |
| C:\Users\ui06\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.MSO\DDA74BBA.tmp | Transport (Carte Opus, voiture, essence, assurance, taxi, réparation de la voiture si tu en as une, train, autobus, etc.)<http://stm.info/fr><https://stlaval.ca/><https://www.rtl-longueuil.qc.ca/><https://www.orleansexpress.com/fr><https://www.viarail.ca/fr> |  |
| C:\Users\ui06\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.MSO\C58F6C52.tmp | Assurance pour le logement, tu peux utiliser ce comparateur :<https://www.clicassure.com/assurance-habitation-assurance-locataire-assurance-condo.aspx>Tu peux aussi, si tu as d’autres assurances (voiture, vie) demander à ta compagnie d’assurance. |  |
| C:\Users\ui06\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.MSO\97DC7C35.tmp | Électroménagers (laveuse, sécheuse, réfrigérateur, cuisinière et le lave-vaisselle) Parfois ceux-ci sont inclus entièrement ou partiellement dans un logement, cela te fait faire des économies. Il existe aussi plusieurs magasins où tu peux en acheter des usagés, assures-toi qu’il y a une garantie.https://www.electrosdelorimier.com/ |  |
| Canapé Red Intérieur - Images vectorielles gratuites sur PixabayChaise Images - Téléchargez des images gratuites - Pixabay Lit Oreillers Chambre À Coucher - Images vectorielles gratuites sur Pixabay | Meubles (divan, sofa, table de cuisine, chaises, meuble télé, mobilier de chambre, luminaires, matelas, etc.) Si tu achètes des items usagés, tu dois faire attention aux punaises de lit. Parfois, il est préférable d’acheter un matelas neuf, à moins que tes parents te donnent celui que tu as déjà.<https://entraide-montreal.com><http://arte-montreal.com/><https://www.kijiji.ca><https://www.lespac.com><https://www.ikea.com/ca/fr/><https://www.villagedesvaleurs.ca/><https://www.economax.com/fr><https://www.structube.com/fr><https://www.meublesrd.com/fr/><https://ecodepotmontreal.com><https://www.economax.com/fr> |  |
| C:\Users\ui06\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.MSO\CD76F9E9.tmp  C:\Users\ui06\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.MSO\7D4B609B.tmp | Literie (serviettes de bain, draps, linges à vaisselle, etc.) |  |
| Images Gratuites : table, fourchette, coutellerie, planche, restaurant,  rustique, repas, aliments, produire, assiette, confortable, vaisselle,  Matériel, couteau, pittoresque, couverture, la gastronomie, auberge, salle  à manger, Table gedeckter, chambre ... C:\Users\ui06\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.MSO\BDC5C01A.tmp | Vaisselle (batterie de cuisine (souvent en vente chez Canadian Tire), ustensiles, assiettes, verres, tasses, bol, etc.) Peut-être que tes parents t’en fourniront. Si ce n’est pas le cas, tu peux toujours acheter le tout dans des magasins à rabais (Renaissance,  |  |
| C:\Users\ui06\Pictures\jeans.jpg | Vêtements (pantalon, chandail, souliers, bottes, manteau, etc.) |  |
| C:\Users\ui06\Pictures\animal.png | Animal de compagnie (nourriture, litière, jouets, vétérinaire, médicaments, etc.) |  |
| C:\Users\ui06\Pictures\savons.jfif | Pharmacie (produits sanitaires, médicaments, pâte à dents, déodorant, shampoing, vernis à ongles, onguent, produits nettoyants, etc.) |  |
| C:\Users\ui06\Pictures\depanneur (2).png | Dépanneur (chips, liqueur, chocolat, boissons, revue, journaux, etc.) |  |
| C:\Users\ui06\Pictures\cinéma.jpgC:\Users\ui06\Pictures\fille sport.png | Cinéma, spectacles, sports ou autres loisirs |  |
| C:\Users\ui06\Pictures\jeu video (2).jpg | Jeux Vidéos, téléchargements de musique |  |

Soustrais maintenant ces montants de ton revenu mensuel.

|  |  |
| --- | --- |
| Revenus : |  |
| **-** Dépenses : |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

|  |
| --- |
|  |

 Ce qu’il te reste à la fin du mois :



<https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/cspq/fr/search/?text=bail>

Qu’est-ce qu’un bail ?

Le bail est un contrat de location conclu entre un propriétaire et un locataire afin de définir leurs engagements respectifs concernant un logement. Il est obligatoire depuis le 1er septembre 1996. Il doit être utilisé pour tous types de logements, qu’il s’agisse d’une chambre louée, d’un appartement, d’un condominium, d’une maison, etc.

Il existe aussi un bail pour les logements à prix modique.

N’oublie pas que lorsque tu es en appartement, tu as certaines obligations, en voici quelques-unes :

<https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/etre-locataire/>

* Payer le loyer à la date convenue et à la bonne personne.
* Maintenir le logement en bon état de propreté.
* Subir les réparations urgentes et nécessaires
* Permettre la vérification de l’état du logement, sa visite à un acquéreur potentiel, l’affichage et sa visite à un locataire éventuel et les travaux qui doivent être effectués.
* Ne pas changer les serrures du logement.
* Se conduire de manière à ne pas troubler les autres locataires ou le propriétaire.
* Aviser le propriétaire d’une défectuosité ou une détérioration.
* Lors de ton départ du logement, tu dois enlever tes effets mobiliers et remettre le logement dans son état initial.
* Tu dois savoir que le propriétaire peut mettre une clause dans le bail interdisant de fumer la cigarette ou le cannabis dans son logement.
* Tu peux résilier ton bail, si tu as obtenu un appartement dans une habitation à prix modique, il te faut cependant la preuve.

<https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/resiliation-d-un-bail/attribution-d-un-logement-a-loyer-modique>

* Tu dois savoir que même si le propriétaire ne fait pas les réparations promises, tu dois quand même payer le loyer. Cependant, tu as des recours : diminution de loyer, dépôt de loyer, autorisation de faire toi-même les travaux, résiliation du bail, dommages-intérêt, ordonnance forçant le propriétaire à faire les travaux. TOUS ces recours doivent cependant être rendus par la Régie des logements : 514.873.2245, tu dois donc payer le loyer en attendant le jugement de la Régie.

Paiement du loyer :

* Tu peux payer en argent comptant (assures-toi que le propriétaire te fasse un reçu), par chèque certifié, mandat ou traite bancaire, virement interac. Le propriétaire n’est pas dans l’obligation d’accepter un chèque ordinaire, mais cela se fait couramment. Il n’est pas obligé non plus d’accepter un paiement partiel.
* Le propriétaire ne peut pas exiger un versement dépassant un mois de loyer.
* Le propriétaire ne pas exiger d’avance plus que le paiement du premier mois de loyer, il peut exiger d’encaisser la somme immédiatement. Ex. : Si tu as signé un bail le 15 avril pour le 1er juillet, il peut te demander de payer immédiatement le mois de juillet. Tu devras donc en juillet, payer pour le mois d’août, etc.
* Le propriétaire ne peut pas exiger non plus des sommes additionnelles à titre de dépôt de garantie ou des chèques postdatés. Par contre, vous pouvez d’un commun accord choisir ce mode de paiement. Cela doit être écrit dans le bail.

Tu as maintenant fait ton budget. Si tu constates que tu n’as pas assez d’argent pour partir en appartement, il existe des solutions ! En voici quelques-unes :

Partir en appartement avec un colocataire.

## Conclure un bail en colocation, c’est-à-dire avec une ou plusieurs personnes (colocataires), comporte des avantages, notamment au niveau financier : le partage du loyer à payer et des autres dépenses (ex. : chauffage, électricité, téléphone). La colocation offre de plus, la possibilité d’occuper un plus grand logement, de partager des tâches, etc.

## Tu dois savoir que tu as des obligations même si tu as un ou des colocataires :

## <https://www.tal.gouv.qc.ca/fr/signature-d-un-bail/colocation>

## Obligation conjointe

En principe, dès qu’il y a plus d’un locataire, l’obligation de payer le loyer est conjointe. C’est-à-dire que chaque colocataire est responsable jusqu’à concurrence de sa part. Par exemple, si deux colocataires doivent un mois de loyer à 600 $, chacun peut normalement être tenu de payer au propriétaire seulement 300 $.

Par contre, il peut arriver qu’un colocataire décide de quitter le logement à la fin du bail; celui qui reste devra obligatoirement en assumer seul la responsabilité, notamment en ce qui a trait au paiement du loyer.

## Obligation solidaire

Si le bail contient une clause prévoyant la solidarité, chaque colocataire peut être poursuivi individuellement pour la totalité du loyer. Dans l’exemple précédent, l’un d’entre eux pourra être tenu de payer seul la somme totale, soit 600 $.

La solidarité doit être prévue de façon expresse, par une clause au bail ou dans une entente entre les parties. À défaut de clause ou d’entente, l’obligation est simplement conjointe.

Exceptionnellement, la solidarité existe automatiquement à l’égard des colocataires mariés. Dans ce cas, n’hésitez pas à vous renseigner auprès du Tribunal administratif du logement.

Habiter dans un logement à prix modique

Pour habiter dans un logement à prix modique, tu dois répondre aux critères suivants :

* Être citoyen canadien ou résident permanent et résidez au Québec.
* Avoir résidé ou résider dans la Communauté métropolitaine de Montréal durant un minimum de 12 mois au cours des 2 dernières années.
* Être autonome
* La valeur des biens de toutes les personnes inscrites sur la demande doit être de 50 000$ ou moins.
* Le revenu brut total des personnes inscrites sur la demande pour l’année précédente, est égal ou inférieur à :
	+ Personne seule : 31 000$
	+ Couple : 31 000 $
	+ 2 personnes qui ne sont pas en couple ou 3 personnes : 36 000$
	+ 4 ou 5 personnes : 43 000$
* Ne pas être étudiant à temps plein sauf si tu as un enfant à charge.
* Tu n’es pas un ancien locataire de HLM dont le bail a été résilié pour diverses causes.

<https://www.omhm.qc.ca/fr/soumettre-une-demande/criteres-dadmissibilite>

Si tu réponds aux critères, tu peux faire une demande à l’adresse internet suivante : <https://www.omhm.qc.ca/fr/soumettre-une-demande/logements-disponibles>

Habiter dans un logement à loyer abordable pour lesquels il y a aussi des critères.

<https://www.omhm.qc.ca/fr/a-propos-de-nous/types-de-logements>

Tu as maintenant une assez bonne connaissance de ce que cela implique de partir en appartement. As-tu d’autres questions, interrogations ? Si oui, écris-les dans le tableau ci-dessous, ça permettra à ton enseignant.e de t’aider et de mieux te guider !

|  |
| --- |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |
|  |

